

concurrence, etc.) se brouillent, pour peu qu'elles ne disparaissent pas complètement (comme ce fut le cas pour le commerce des services); en outre, la concurrence entre institutions en matière de règlements commerciaux adopte une nouvelle voie. Et voici qu'apparaît le commerce électronique...

Troisièmement, la brusque croissance du commerce par rapport à l'ensemble de l'activité économique a apporté un changement d'ordre qualitatif. À une époque, le commerce représentait 7 p. 100 de la production mondiale; en réalité, cela correspondait à l'échange, entre des économies essentiellement *indépendantes*, de parts relativement faibles de la production nationale. Désormais, le commerce représente environ 25 p. 100 de la production totale, et il se fait entre des économies *interdépendantes*. Les questions commerciales passent donc de la périphérie au centre de la politique économique globale et, par conséquent, dans le domaine d'institutions comme le Fonds monétaire international (FMI) lorsque des problèmes surviennent, et, de façon plus générale, à des organismes intérieurs de la politique économique, lorsque des mesures disciplinaires reliées au commerce peuvent être considérées comme une atteinte à la souveraineté de l'État.

### **Aspects institutionnels du programme** **« le commerce et la cohérence »**

*Quel type de structure de gestion des affaires publiques le  
marché mondial appelle-t-il?*

Les besoins actuels systémiques dépassent nettement l'ajout de quelques mécanismes d'alerte au système du GATT/OMC. Cependant, la réponse de Seattle à la question de savoir quels changements il fallait apporter à la structure mondiale de gestion des affaires publiques a été essentiellement la suivante : « Nous ne le savons pas encore. » Le consensus sur un grand plan d'ensemble faisant défaut, l'attention est revenue sur les problèmes pratiques.